DEPUIS 1926

AUXILIA

100 ans d'engagement

PROJET ASSOCIATIF 2026-2031



SOMMAIRE

PROJET ASSOCIATIF

Qui sommes-nous ? 3

Nos accomplissements 5

- 100 ans d'accompagnement des vulnérabilités 5
- Nos principales réalisations sur la période 2021-2025 6

Nos valeurs et principes d'action 8

- Identité et finalité associative 8
- Valeurs et éthique professionnelle 8

Nos priorités pour le projet stratégique 2026-2031 9

- Affirmer notre singularité et conforter 4 points forts 9
- Prendre conscience des transformations et s'y adapter 10
- Faire de la RS0 un principe structurant du projet associatif 11
- Accroître la notoriété d'Auxilia et rendre visible son action 12
- Faire évoluer notre organisation interne 13



AUXILIA

QUI SOMMES-NOUS ?

Auxilia est un acteur singulier du champ médico-social intervenant à la croisée de l'insertion, de l'éducation et de la justice.

Auxilia occupe une place singulière dans le champ médico-social, à la croisée de plusieurs secteurs traditionnellement cloisonnés :

- l'accompagnement social et professionnel,
- l'hébergement,
- l'éducation et l'apprentissage,
- la justice pénale,
- le champ médico-social au sens large.

L'association agit systématiquement auprès de personnes confrontées à des situations de vulnérabilité complexes, souvent marquées par :

- des parcours scolaires et/ou professionnels interrompus ou stigmatisants,
- des ruptures sociales profondes,
- une privation de liberté et/ou de capacité à agir,
- de plus en plus souvent, des fragilités psychiques ou des situations de handicap non reconnues.

En ce sens, Auxilia se situe en complément des Etablissement et Services Social ou Médico-Social (ESSMS) plus « classiques », en travaillant sur un déterminant clef de l'inclusion : **l'accès au savoir afin de restaurer le pouvoir de penser et d'agir.**

Par le croisement des expertises et des approches, elle **favorise l'innovation** dans la prise en charge des personnes accompagnées et/ou dans la résolution de problématiques sociales et sociétales.

En réponse à ces vulnérabilités complexes, Auxilia déploie une offre de services multidimensionnelle

Avec 100 ans de présence auprès des plus fragiles, Auxilia dispose aujourd'hui d'un modèle opérationnel solide, structuré en trois grands pôles aux cibles et activités complémentaires :

Établissement et Service de Réadaptation Professionnelle (ESRP) :

- Cible principale : personnes en situation de handicap en reconversion suite à une inaptitude professionnelle et/ou un accident du travail.
- Périmètre géographique : Ile-de-France.

Hébergement et insertion (PHI), mobilisant une large palette de dispositifs (urgence, stabilisation, insertion, etc.) :

- Cible principale : personnes à la rue ou en grande précarité par rapport au logement.
- Périmètre géographique : Hauts-de-Seine.

Enseignement à distance (EAD) :

- Cible principale : personnes placées sous main de justice et majoritairement en détention.
- Périmètre : France entière.

Chaque pôle s'appuie sur des compétences, une organisation et un modèle économique spécifique. Cela renforce la stabilité d'Auxilia en articulant mission de service public déléguée et coordination d'un engagement citoyen bénévole au profit des plus fragile, le tout à différentes échelles géographique et en s'appuyant sur un solide réseau partenarial.

UNE APPROCHE MODERNE ET HUMANISTE DEPUIS 100 ANS

2026 est l'année du centenaire de l'association !

Depuis 100 ans, et bien avant que ces sujets n'émergent dans les politiques publiques, Auxilia a construit ses pratiques professionnelles d'accompagnement autour :

- de la relation individuelle, librement consentie,
- de l'adaptation aux rythmes et capacités réelles des personnes accompagnées,
- du respect de la singularité des trajectoires,
- d'une ambition d'excellence des parcours, en visant explicitement l'autonomie;
- du volontariat dans l'engagement.

Ces engagements sont au coeur de l'ensemble des activités d'Auxilia, nous nous engageons à les préserver et à les consolider sans cesse.

100 ans d'engagement

Cette ancienneté dans les pratiques constitue un point de solidité majeur : Auxilia agit depuis 100 ans, à la fois dans un cadre associatif souple et humaniste, et dans le respect des paradigmes les plus récents du champ médico-social.

A l'inverse, elle est également percutée par les transformations de l'action sociale, l'évolution des relations entre pouvoirs publics et associations et, plus largement, par les tensions budgétaires qui pèsent sur l'action publique et, par voie de conséquence, sur les organisations de l'économie sociale et solidaire.



NOS ACCOMPLISSEMENTS

100 ANS D'ACCOMPAGNEMENT DES VULNÉRABILITÉS

Auxilia est une association de loi 1901, apolitique et laïque, reconnue d'utilité publique depuis 1953.

Sa mission s'inscrit dans le droit fil de l'action initiée à la fin des années 1920 par Marguerite Rivard et Marguerite Pelecier, ses fondatrices. Leur projet, fondé sur les valeurs humanistes « d'amitié, de gratuité et d'échange », consistait à proposer des cours par correspondance aux personnes qui étaient atteintes de tuberculose, les "allongées" du sanatorium de Berck (Pas-de-Calais).

Le but était de préparer leur avenir à une époque où rien n'était prévu pour elles et où le concept de réinsertion sociale et professionnelle n'existait pas. Attentives aux demandes, aux besoins des personnes et à leur évolution, les fondatrices ont rapidement créé des réponses complémentaires en matière de formation professionnelle et d'hébergement.

Auxilia a également essaimé en Europe avec la création de plusieurs entités partageant la même philosophie d'accompagnement et adaptant leurs réponses aux besoins des bénéficiaires en Belgique, en Espagne et en Suisse.

Au fil des ans, le profil et les besoins des personnes en difficulté, tout comme le contexte social, évoluent fortement, conduisant Auxilia à élargir ses champs d'intervention pour y répondre.

Ainsi, les missions du départ s'étoffent avec le temps :

- **EN 1949** un Centre de réadaptation professionnelle (CRP, aujourd'hui ESRP) est créé à Paris, pour accompagner les personnes reconnues handicapées dans leur reconversion professionnelle.
- **EN 1957** un foyer d'accueil destiné aux femmes sortant d'hôpital est ouvert au sud de Paris, à Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine). En 1998 il devient Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS).
- **EN 1959** une section de formateurs bénévoles est lancée pour donner des cours individualisés à distance aux personnes placées sous main de justice sur l'ensemble du territoire national.
- **DEPUIS 2015** différents dispositifs d'accompagnement social face aux situations d'urgence ou d'exclusion ont été mis en place (Centre d'hébergement d'urgence hivernal ou alternatif à l'hôtel) ou repris et réhabilités (Point d'accueil de jour, Centre de mise à l'abri) dans les Hauts-de-Seine.

L'ensemble des dispositifs d'Auxilia s'adapte et évolue au fil des années afin de répondre au mieux aux besoins engendrés par l'apparition de nouvelles formes de précarité et de nouveaux besoins sociaux.

Cette capacité d'innovation dans la prise en charge des publics couplée à une capacité de remise en question des actions dans une logique d'amélioration continue et de recherche d'impact social guident encore aujourd'hui la manière d'agir d'Auxilia.

NOS PRINCIPALES RÉALISATIONS SUR LA PÉRIODE DU DERNIER PROJET ASSOCIATIF 2021-2025

Le projet associatif d'Auxilia pour la période 2021-2025 confortait une orientation claire, déjà à l'œuvre dans les années précédentes : **permettre à chaque personne en difficulté d'accéder à l'autonomie par un accompagnement co-construit.**

Cette ambition se déclinait en plusieurs **priorités structurantes :**

1. Renforcer la culture associative et la transversalité interne
2. Consolider les pratiques médico-socio éducatives
3. Développer l'écosystème et les partenariats
4. Accroître la notoriété et le rayonnement de l'association et de ses Pôles
5. Diversifier les ressources financières et consolider le modèle économique
6. Développer une culture commune d'évaluation de l'impact social

En parallèle, Auxilia réaffirmait des choix structurants :

- Ne pas « faire pour » mais « faire avec » pour que, à terme, les bénéficiaires puissent « faire seuls »,
- Proposer des réponses diversifiées et coordonnées,
- Renforcer et cultiver son ancrage territorial et partenarial.

De manière générale, au terme de ce projet associatif quinquennal,
Auxilia a globalement réussi à conforter son modèle d'intervention opérationnel, mais doit encore approfondir son modèle stratégique (impact, structuration économique, décloisonnement, notoriété et rayonnement)
pour atteindre pleinement les ambitions fixées.



De manière plus détaillée, ce qui apparaît aujourd'hui comme des **réussites** du projet associatif 2021-2025 concerne les points suivants :

- **L'ambition de proposer une réponse globale et multidimensionnelle est clairement confortée.** Auxilia couvre aujourd'hui un large spectre (hébergement, insertion et reconversion sociale et professionnelle, éducation et soutien aux apprentissages…) cohérent avec son projet et sa mission.

- **La capacité à toucher les publics les plus éloignés et à les mobiliser dans le cadre d'un projet personnalisé est réelle.** Pour le Pôle EAD, elle s'accompagne en outre d'une forte volumétrie et d'une capacité éprouvée de projection sur l'ensemble du territoire français.

- **Le capital humain mobilisé pour conduire la mission d'Auxilia est toujours très significatif** en nombre (75 professionnels et 700 bénévoles environ) mais également en termes d'engagement, individuel comme collectif, et d'adhésion au projet.

- **Les partenariats - stratégiques comme opérationnels - sont renforcés** et, même si elle peut toujours être amplifiée, l'ambition de développement des liens avec les différents écosystèmes gravitant autour du projet d'Auxilia est largement engagée, y compris sur des approches innovantes comme le DFA porté par l'ESRP ou le mentorat au sein de l'EAD.

  Dans le même registre, la confiance des financeurs et des tutelles apparaît constante ; elle est notamment liée à la bonne gestion de l'association et des fonds qui lui sont confiés, couplée à sa capacité d'innovation et d'anticipation des évolutions dans le champ médico-social.

A l'inverse, ce qui **reste à consolider** concerne :

- **La transversalité entre les pôles :** passer d'une coexistence de dispositifs à une intégration pleinement décloisonnée au service du projet associatif global.

- **La mesure d'impact social :** passer d'une logique de moyens/réalisation à une logique d'impact démontré sur la base d'indicateurs partagés entre les 3 pôles et d'indicateurs qui leur sont spécifiques.

- **La visibilité et la notoriété :** structurer une stratégie de communication et d'influence propice à faire connaître Auxilia et son action et à aider à faire vivre et reconnaître sa singularité tout en contribuant à soutenir son développement.

- **Sécuriser le modèle économique de l'association :** mobiliser un panel de leviers utiles dans cette perspective (diversification des financements, renforcement des partenariats privés et du mécénat, recours à certains fonds européens, changement d'échelle de certaines activités qui s'y prêtent, comme le PHI, mutualisation de moyens avec des associations partenaires, attractivité et fidélisation RH, etc.). En particulier, l'expertise déployée depuis 3 ans par l'équipe « prison-justice » sur la recherche et la fidélisation de grands mécènes reste à consolider ; elle pourra nourrir demain les autres pôles de l'association.

NOS VALEURS ET PRINCIPES D'ACTION

IDENTITÉ ET FINALITÉ ASSOCIATIVE

Auxilia est une association engagée dans le champ de l'accompagnement social et de la réinsertion, auprès de personnes confrontées à des situations de grande vulnérabilité, notamment en contexte de mal logement, de privation de liberté et/ou d'empêchement à agir.

Son projet associatif repose sur une conviction fondatrice **: l'accès au savoir, à la compréhension et à l'expression est un levier essentiel d'émancipation, d'autonomie et d'inclusion sociale et professionnelle.**

Dans cette perspective, l'association promeut l'égalité des chances et agit concrètement en la matière. Elle en a d'ailleurs fait la baseline de son action : **« Auxilia, une nouvelle chance ».**

Depuis son origine, Auxilia agit dans des contextes complexes, marqués par la contrainte institutionnelle, la rupture des parcours et l'éloignement durable des dispositifs de droit commun.

À ce titre, l'association s'inscrit pleinement dans le champ médico-social, en tant qu'établissement porteur de solutions mais également en complément des autres ESSMS et des acteurs du droit commun.

Au quotidien,
elle œuvre pour :

- Lutter contre l'isolement et/ou l'exclusion découlant de la maladie, du handicap, de la précarité et de l'incarcération
- Maintenir le lien social
- Favoriser le retour à l'autonomie
- Accompagner à la réinsertion sociale et professionnelle les personnes en grande précarité via l'hébergement, la formation, le soutien aux apprentissages, l'orientation…

VALEURS ET ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE

L'action d'Auxilia s'appuie sur des **valeurs fortes et constantes :**

- Un **altruisme** bienveillant dans l'accompagnement de la personne et à chaque étape
- Le **respect** de chaque personne et de ses droits, en la plaçant au cœur de son projet, sans jamais l'exempter de ses devoirs
- L'**accès à l'autonomie** de la personne par l'accompagnement, la reconnaissance de la singularité de chaque parcours et la confiance dans les capacités de progression et d'émancipation,
- Un souci permanent d'**ouverture sur l'extérieur** et aux autres, pour les personnes accompagnées comme pour l'association elle-même, gage d'une insertion réussie.

Ces valeurs constituent le socle éthique du projet associatif et guident l'ensemble des décisions et des pratiques.

Ainsi, tous les membres de l'association, qu'ils soient administrateurs, salariés ou bénévoles, se retrouvent autour de ces valeurs et agissent dans leur strict respect.

En complément, l'association Auxilia agit dans un cadre d'amélioration continue et d'une démarche qualité, régulièrement évaluée par des tiers indépendants.

A ce titre, elle fait siennes les recommandations de bonnes pratiques professionnelles émises par les autorités avec lesquelles elle converse, et notamment :

- la bientraitance comme culture collective,
- la prévention de toute forme de maltraitance,
- la reconnaissance de la personne comme acteur de son parcours,
- la prise en compte de l'environnement social, familial, judiciaire et professionnel des personnes accompagnées.

NOS PRIORITÉS POUR LE PROJET STRATÉGIQUE 2026-2031

AFFIRMER NOTRE SINGULARITÉ ET CONFORTER 4 POINTS FORTS

1) Consolider et faire reconnaître notre expertise des publics à besoins complexes

Depuis maintenant de nombreuses années, Auxilia accompagne des personnes cumulant :

- des ruptures éducatives,
- des fragilités sociales,
- une situation d'empêchement,
- et, souvent, une défiance profonde envers les institutions.

Cette mission d'accompagnement a permis à l'association de développer :

- une très bonne compréhension des situations et des besoins des publics, ainsi que de l'écosystème dans lequel ils évoluent,
- une vision singulière - et outillée - de l'autonomisation des personnes accompagnées,
- une capacité à recréer une relation de confiance durable,
- une posture éducative et d'accompagnement ajustée à des contextes à forte contrainte.

L'enjeu pour Auxilia pour la période 2026-2031 est de consolider les compétences acquises, de les transmettre aux nouveaux arrivants, salariés comme bénévoles, et de les faire reconnaître par l'écosystème, notamment pour susciter de nouvelles approches et de nouveaux partenariats.

C'est aussi de continuer à faire vivre ces expertises au meilleur niveau dans un contexte budgétaire et institutionnel de plus en plus contraint.

2) Renforcer notre expertise dans la personnalisation et l'individualisation des parcours et venir en soutien du droit commun

Le fonctionnement même d'Auxilia repose sur :

- un accompagnement individualisé,
- une adaptation permanente des contenus pédagogiques et/ou d'accompagnement,
- la reconnaissance du rythme et de la temporalité de chaque personne.

Dans un secteur médico-social encore marqué par des logiques de dispositifs et de places, Auxilia apporte une souplesse rare, particulièrement adaptée :

- aux situations de rupture et à leur prévention,
- aux parcours discontinus,
- aux publics éloignés des formats institutionnels classiques.

L'enjeu pour la période 2026-2031 est d'articuler cet accompagnement avec des approches et des dispositifs de droit commun afin de faire bénéficier d'autres acteurs socio-économiques de nos savoir-faire et consolider leurs propres pratiques. Il s'agit également de s'inscrire dans les évolutions du secteur médico-social et notamment des fonctionnements en « plateforme de service » et d'en être un acteur reconnu.

3) Conserver une forte cohérence éthique et bientraitante

Auxilia se distingue par :

- une absence de posture normative,
- un refus de l'injonction à la réussite,
- une reconnaissance explicite du droit au doute, à l'erreur et au temps long.

Cette posture est en pleine adéquation avec les recommandations de bonnes pratiques professionnelles relatives :

- au respect des droits,
- à la participation de la personne,
- à la prévention des maltraitances institutionnelles.

Elle constitue un socle de confiance, tant pour les personnes accompagnées que pour les partenaires institutionnels, mais également un cadre de travail partagé pour les professionnels.

Outre consolider ces pratiques, l'enjeu pour la période 2026-2031 est aussi d'en faire un facteur d'attractivité et de fidélisation pour les salariés et les bénévoles en les faisant connaître de manière proactive.

4) Renforcer notre rôle de « passerelle » dans les parcours « dedans dehors »

Par son intervention en détention comme par la logique d'action de l'ESRP, Auxilia agit là où les ruptures se cristallisent le plus souvent. Elle participe ainsi à :

- maintenir une continuité éducative et d'accompagnement,
- préparer l'après,
- renforcer la capacité des personnes à se projeter.

Cette action fait d'Auxilia un acteur charnière entre le monde « institutionnel » et les dispositifs de droit commun, renforçant l'efficacité globale des parcours.

Pour la période 2026-2031, l'enjeu est d'approfondir et de diversifier les approches dedans-dehors, de les évaluer et de capitaliser sur les apprentissages permis par ces approches afin d'ancrer encore davantage Auxilia dans ce rôle de « relais » au bénéfice des personnes accompagnées.

PRENDRE CONSCIENCE DES TRANSFORMATIONS PROFONDES DANS LES MODÈLES ÉCONOMIQUES DES ACTIVITÉS ET S'Y ADAPTER

Depuis plusieurs années, et notamment dans la foulée de la réforme de la taxe d'apprentissage, le Pôle EAD d'Auxilia a dû diversifier ses sources de revenus pour continuer son action et a notamment développé en ce sens une expertise dans la levée de fonds privés, notamment du mécénat d'entreprise.

Pour les autres Pôles d'Auxilia, la situation est différente mais les tensions budgétaires sont également à l'œuvre et risquent de s'approfondir au cours des prochaines années. Elles s'accompagnent en outre d'exigences accrues des financeurs et des tutelles, ce qui peut conduire à un effet ciseau défavorable à l'association avec davantage de besoins à satisfaire et moins de ressources pour le faire.

Dans ce contexte, il est essentiel de prendre conscience de ces évolutions et de s'y préparer en travaillant notre frugalité et notre robustesse collective.

Il ne s'agit cependant pas que de faire mieux avec moins mais également de réfléchir aux leviers de consolidation de notre modèle économique, non pas en remplacement des financements publics mais en complément, pour mieux prendre en charge ce qui n'est pas – ou mal – financé dans l'écosystème partenarial et financier actuel : l'innovation, certaines fonctions support, la communication, la vie collective au sein d'Auxilia, etc.

FAIRE DE LA RS0 UN PRINCIPE STRUCTURANT DU PROJET ASSOCIATIF

Pour Auxilia, la RS0 (Responsabilité Sociétale de l'Organisation) n'est pas un champ d'action distinct, mais un cadre global qui donne cohérence, lisibilité et durabilité à son projet associatif, à sa gouvernance et à ses pratiques.

Ainsi, formaliser une démarche de RS0 permettra à Auxilia :

- de nommer et valoriser ce qu'elle fait déjà,
- de répondre de manière structurée à ses fragilités,
- de préserver son ADN éducatif et humaniste dans un environnement exigeant et évolutif,
- de progresser dans le décloisonnement de ses 3 pôles.

Concrètement, la future RS0 d'Auxilia consiste à :

- assumer la responsabilité de ses choix et de ses pratiques,
- mesurer leurs impacts humains, sociaux et organisationnels,
- garantir la cohérence entre ses valeurs, son action et sa gouvernance.

Ainsi, la RS0 irrigue l'ensemble du projet associatif et se traduit par une attention constante portée, dans une recherche de parité d'estime, entre différentes parties prenantes :

- les personnes accompagnées,
- les bénévoles,
- les professionnels,
- les partenaires,
- la société dans son ensemble.



Cette RS0 ne vise pas la conformité formelle mais une fidélité au projet associatif et à ses finalités sociales.

Sous réserve d'une démarche collective permettant d'aboutir à des engagements concrets, il est d'ores et déjà possible d'envisager des actions pour les principales parties prenantes d'Auxilia :

■ ENVERS LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

Auxilia s'engage à proposer et à mettre en œuvre des accompagnements :

- respectueux des droits et de la dignité,
- fondés sur le volontariat et l'adhésion,
- adaptés aux rythmes, aux capacités et aux contraintes de chacun.

L'association promeut :

- la participation active des personnes,
- le respect de leurs choix,
- la prise en compte de leur parole, dans une logique de bientraitance conforme aux valeurs de l'association et aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles.

■ ENVERS LES BÉNÉVOLES ET LES ÉQUIPES

La richesse d'Auxilia repose sur l'engagement humain de ses bénévoles et de ses professionnels.

À ce titre, l'association reconnaît que la soutenabilité de cet engagement est un enjeu majeur de sa responsabilité.

C'est pourquoi elle s'engage à :

- agir dans un cadre ambitieux de QVCT
- accompagner et former les bénévoles et les salariés,
- clarifier les rôles, les limites et les postures de chacun dans le cadre de ses prérogatives,
- offrir des espaces de réflexion et de régulation,
- prévenir l'usure, l'isolement et les tensions éthiques.

Cette responsabilité humaine est par ailleurs pleinement intégrée à la gouvernance de l'association.

ENVERS LES PARTENAIRES ET LES TERRITOIRES D'ACTION

Auxilia agit dans un écosystème complexe. Elle affirme une responsabilité particulière en matière de coopération et de continuité des parcours.

L'association s'engage ainsi à :

- travailler en complémentarité avec les ESSMS et dispositifs existants, y compris dans le droit commun,
- favoriser le décloisonnement des interventions,
- contribuer à des parcours cohérents et lisibles pour les personnes.

Ces engagements impliquent une posture partenariale éthique, respectueuse et non concurrentielle.

ENVERS LES INSTANCES DE GOUVERNANCE

Auxilia considère que la gouvernance responsable est un levier central de la durabilité de son action.

À ce titre, le Conseil d'administration et, par délégation, le Bureau :

- veillent à la cohérence éthique et humaine des décisions,
- intègrent les impacts sociaux, organisationnels et environnementaux dans leurs arbitrages,
- soutiennent le décloisonnement des pôles et la continuité des parcours, aussi bien en interne quand cela est possible qu'en externe, en lien avec des partenaires,
- s'inscrivent dans une logique de gouvernance apprenante et rendent régulièrement compte de leur action.

ACCROÎTRE LA NOTORIÉTÉ D'AUXILIA ET RENDRE VISIBLE ET REMARQUABLE SON ACTION



Association centenaire qui agit humblement et modestement sans forcément le faire savoir, Auxilia mérite d'être davantage connue, dans la quadruple perspective de :

- attirer les talents, aussi bien salariés que bénévoles,
- nouer ou densifier des partenariats dans un contexte où l'abondance de liens est aujourd'hui un élément clef de la robustesse des organisations,
- être au cœur des opportunités, malgré une taille modeste, en faisant valoir nos expertises et notre technicité mais aussi notre capacité à coopérer avec d'autres dans une logique gagnant-gagnant,
- mobiliser plus abondamment et plus facilement qu'aujourd'hui les ressources issues du mécénat, de la philanthropie et des dons/legs du grand public.

Ainsi, à l'échelle du projet associatif 2026-2031, il s'agira de structurer et de déployer une stratégie de communication et d'influence propice à faire connaître Auxilia et son action et à aider à faire vivre et reconnaître sa singularité tout en contribuant à soutenir son développement.

Pour qu'Auxilia gagne en notoriété, il est nécessaire de combiner visibilité digitale, ancrage local (dans les différents territoires d'action) et partenariats stratégiques.

Une telle approche ne peut s'envisager qu'au niveau général de l'association, pas au niveau de ses Pôles, et être amplifiée et relayée par les membres de son Conseil d'administration.

Concrètement, pour être davantage connue, Auxilia doit mobiliser différents leviers complémentaires :

- Être suffisamment visible en ligne,
- Continuer à être présente sur le.s terrain.s, mais d'une manière plus homogène qu'aujourd'hui et avec des éléments de discours partagés,
- Continuer de se faire connaître des partenaires et s'appuyer sur eux pour communiquer,
- Montrer concrètement notre impact, en le mesurant et en le diffusant de manière communicante,
- Activer notre réseau humain : bénévoles, salariés, administrateurs, sympathisants… pour qu'ils deviennent progressivement (encore plus) des ambassadeurs de l'association et de ses actions.

FAIRE ÉVOLUER NOTRE ORGANISATION INTERNE POUR PORTER LES AMBITIONS DE CE NOUVEAU PROJET ASSOCIATIF

Pour s'assurer du bon déploiement du projet associatif 2026-2031, et faire en sorte que cela consolide les fondations sur lesquelles les projets ultérieurs verront le jour, deux virages organisationnels sont nécessaires : **continuer d'approfondir le décloisonnement des 3 pôles-métiers d'Auxilia et faire évoluer sa gouvernance.**

Concernant le décloisonnement des 3 Pôles, beaucoup de choses ont déjà été faites en ce sens mais le sujet reste une préoccupation constante qui doit mobiliser les efforts de tous, pas seulement du Conseil d'administration ou du Comité de direction.

Pour la période à venir, plusieurs leviers pourront être mobilisés, certains ayant déjà été explorés par le passé :

- Faire du projet associatif le socle commun des pôles, les projets d'établissements venant apporter des précisions ou des nuances relatives aux différentes activités concernées,
- Faire émerger des parcours combinant a minima deux des trois expertises-métiers d'Auxilia, comme par exemple réserver des places au PHI pour des personnes sortantes de prison ou mobiliser les compétences de l'ESRP pour animer un atelier de recherche d'emploi au PHI,
- Favoriser l'interconnaissance entre les équipes des 3 pôles et entre les salariés et les bénévoles,
- Mutualiser certaines pratiques et outils sans uniformiser, en s'inspirant des pratiques les plus avancées d'un pôle et en l'essaimant vers les autres,
- Organiser des projets transversaux « pilotes » pour apprendre à travailler ensemble sur des sujets qui intéressant l'association dans son ensemble.

S'agissant de la gouvernance d'Auxilia, une question est progressivement apparue sur le rôle souhaitable du Conseil d'administration - et donc des administrateurs - au service de l'organisation et de son projet. Trois grandes postures possibles sont identifiées et peuvent s'articuler : prise de recul par rapport à l'opérationnel et décision « neutre », apport et mobilisation d'expertises utiles aux activités et/ou à certaine dimension du projet et/ou posture et rôle d'ambassadeur vis-à-vis de l'environnement associatif et partenarial.

Pour clarifier les choses, plusieurs sujets pourront être travaillés sur la période 2026-2031 :

- Structurer et pérenniser la pratique d'un bilan d'activité de la gouvernance, individuel et/ou collectif,
- Favoriser une gouvernance plus poreuse aux réalités de terrain : des 3 pôles et de manière transversale, sans toutefois qu'elle ne se substitue aux compétences et aux responsabilités de l'équipe salariée
- Créer une instance / une fonction au sein du CA dédiée à la transversalité évoquée plus haut,
- Inscrire le décloisonnement dans les documents structurants pour la gouvernance,
- Le cas échéant, aller jusqu'à faire évoluer le processus d'adhésion et de représentation des adhérents au sein des instances représentatives de l'association (en s'appuyant sur la notion de gouvernance responsable telle que définie dans la RS0 et évoquée précédemment).

DEPUIS 1926

AUXILIA

100 ans d'engagement

7 rue des Haras, Nanterre
01 80 42 02 77

www.asso-auxilia.fr
contact.ead@asso-auxilia.fr